

Le Contrôle fédéral des finances publie un audit inquiétant sur l'entreprise Ruag

«Il y a un risque de corruption»

« CHRISTIANE IMSAND

Armement » Le Contrôle fédéral des finances (CDF) s'était fait plaisir l'an dernier avec un savoureux poisson d'avril portant sur les œuvres d'art acquises par la Confédération. Hier, c'est un rapport très sérieux qui a été publié par l'organe suprême de surveillance financière de la Confédération. Il s'agit d'un rapport d'audit sur le groupe Ruag, ce spécialiste suisse de l'armement dont la Confédération est l'unique actionnaire. Sa conclusion: Ruag est confronté à un risque de corruption considérable. Le CDF recommande notamment de porter une plus grande attention aux possibles contournements des restrictions suisses à l'exportation.

«Il doit être clair pour tous que la direction ne tolère pas la corruption»

Martin Hilti

La lutte contre la corruption constitue la mission première de l'organisation Transparency International. Martin Hilti, directeur de la section suisse, a pris note avec inquiétude des conclusions de l'audit. «Les risques de corruption sont élevés dans le secteur de l'armement. Il est important que Ruag prenne des mesures pour les réduire.»

Cumul de fonctions

Non pas que rien n'ait été fait. Au cours de ces trois dernières années, Ruag a accompli des progrès dans l'ancrage du système de gestion de la conformité au sein de ses structures, reconnaît le CDF. Un responsable a été recruté et un comité de conformité créé, mais il subsiste un cumul de fonctions problématique. Par ailleurs, le système



Lors du processus de recrutement, la réputation des employés de Ruag devrait être systématiquement vérifiée. Keystone/photo prétexte

de gestion de la conformité devrait davantage s'imposer comme un outil de conduite du conseil d'administration.

«Il faut des codes de conduite, mais la culture d'entreprise est déterminante, confirme Martin Hilti. Il doit être clair pour tous que la direction ne tolère pas la corruption.» Ruag ne dit pas le contraire. L'entreprise reconnaît l'importance d'un engagement clair de la direction pour renforcer la prise de conscience des collaborateurs.

Le CDF a mené l'audit en mai et juin 2016. Il n'a découvert aucun cas concret de corruption, mais il a constaté des lacunes. Ainsi, une visite de contrôle à l'étranger a montré l'insuffisance des mesures prises pour «circonscrire le risque de corruption considérable encouru sur place».

Le Contrôle fédéral des finances note aussi que les partenaires commerciaux, d'importants fournisseurs et clients par exemple, devraient être soumis à un contrôle systématique en matière de risques. Ruag s'y engage, mais les mesures appliquées à cet égard sont jugées insuffisantes. Il en va de même pour les employés, en particulier lorsqu'ils occupent une position sensible. «Lors du processus de recrutement, leur réputation devrait être systématiquement vérifiée.»

Risques pris au sérieux

Les conclusions de l'audit seront examinées par la délégation des finances de Chambres fédérales. «Le CDF assiste à toutes nos séances», indique le sénateur neuchâtois Raphaël Comte (plr), membre de la délégation. «C'est un organe qui jouit d'une grande indépendance du fait de sa mission de contrôle de l'administration. Nous jouons aussi ce rôle, mais contrairement à nous, il n'a pas de caractère politique.»

La prise de position de Ruag figure dans le rapport. «Je constate que l'entreprise prend au sérieux les recommandations de l'audit. C'est de bon augure», conclut Martin Hilti. »

Tour de vis contre les Erythréens

Réfugiés » Les Erythréens ne seront plus reconnus comme réfugiés par la Suisse pour le seul motif d'avoir quitté leur pays illégalement. Le Tribunal administratif fédéral (TAF) a décidé de modifier sa jurisprudence.

Une sortie illégale du pays ne peut justifier en soi la reconnaissance de la qualité de réfugié, juge le TAF dans une décision qui marque un tournant dans l'admission des Erythréens. Diffusée hier, la nouvelle jurisprudence considère que «des éléments individuels supplémentaires sont nécessaires».

Depuis des années, des Erythréens ont pu bénéficier de l'asile en Suisse en expliquant qu'ils avaient quitté leur pays de manière illégale et qu'ils s'exposaient en cas de renvoi à un risque de persécution. » **ATS**

REDEVANCE

LA TVA À REMBOURSER

Le litige concernant le droit au remboursement de la TVA sur la redevance radio-TV avant 2015 tourne en défaveur de la Confédération, opposée jusqu'ici à toute restitution. Un premier téléspectateur a obtenu gain de cause devant le Tribunal administratif fédéral. **ATS**

RELIGIONS

FONDACTIONS À SURVEILLER

Les fondations religieuses devraient montrer patte blanche en matière de financement du terrorisme. Le Conseil fédéral est prêt à agir comme le souhaite la conseillère nationale Doris Fiala (plr, ZH). L'inscription obligatoire au registre du commerce devrait notamment être respectée. **ATS**

VILLE DE BERNE

ACCUEIL DE 1500 RÉFUGIÉS?

La ville de Berne devrait accueillir 1500 réfugiés sur la route de l'exil, par exemple de ceux qui ont gagné les côtes grecques. Son parlement a accepté hier soir par 49 voix contre 13 un postulat en ce sens du groupe indépendant. L'exécutif s'est dit prêt à examiner la question. **ATS**

«Rouvrir Leibstadt? Trop tôt»



FLORIAN KASSER

Le spécialiste du nucléaire chez Greenpeace Suisse explique pourquoi il serait imprudent de réactiver aussi vite la centrale nucléaire de Leibstadt.

Nucléaire » La centrale de Leibstadt (AG), à l'arrêt depuis août 2016 et dont la révision a été prolongée de six mois, devrait redémarrer à la mi-février selon Greenpeace, qui se base sur une émission de la Rundschau. Mais l'organisation est inquiète, même si la centrale annonce vouloir baisser de 10% sa puissance.

Selon vous, réactiver à la mi-février la centrale de Leibstadt serait dangereux. Pourquoi?

Nous avons un problème majeur de sécurité dont on ne connaît pas les causes. Il y a environ 50 éléments de combustible nucléaire oxydé, comparable à de la rouille. Or, on ne connaît toujours pas les causes exactes de cette oxydation. Cela a même été confirmé par le directeur de la centrale Andreas Pfeiffer. C'est unique au monde et nous estimons qu'il ne faut pas placer la charrue avant les bœufs.

Un problème unique au monde, dites-vous? Des dégâts sur des barres de combustible, il y en a déjà eu dans d'autres réacteurs nucléaires. Mais de cette ampleur, jamais. Il n'existe donc aucune valeur de référence sur laquelle l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) peut se baser pour justifier un redémarrage. Or les gaines de combustible constituent une barrière de sécurité très importante.

Comment comptez-vous réagir? Les moyens d'action sont très limités. Les échanges et discussions au niveau technique se font uniquement entre l'IFSN et Leibstadt: le public en est donc exclu. La première chose que nous demandons, c'est que l'IFSN publie tous les documents dont il dispose sur cette affaire. Nous n'excluons toutefois pas une démarche juridique. »

PROPOS RECUEILLIS PAR KESSAVA PACKIRY

PUBLICITÉ

On nous le cache :

La réforme fiscale coûtera 1000.- par an à chaque ménage !

NON

à l'arnaque de l'imposition des entreprises le 12 février

Association pour une politique fiscale équitable, case postale, 3000 Berne 23